



# Lettre d'information sur le projet d'effacement de l'étang communal de

## Lacelle - Corrèze

### et la création d'un espace de biodiversité

Infolettre n°1

**V**ous avez participé au Comité de pilotage ou soutenu depuis 2021 le projet d'effacement de l'étang communal de Lacelle et la création d'un espace de biodiversité.

Ce comité de pilotage était composé de représentants de la mairie, de la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources, du PNR Millevaches, de l'EPTB (coordonnateur du contrat Sources en action), de la DDT, de l'OFB, du CEN Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Corrèze, de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de la DRAC, du PETR Vézère Auvézère, de la LPO, du GMHL, de la Fondation du Crédit de France, de la Fondation du Patrimoine, du Mécénat du Crédit Agricole, du Syndicat des étangs corréziens, de l'Agence régionale pour la biodiversité (Territoires Engagés pour la Nature TEN), du CAUE, d'artistes, d'une vidéaste, d'une floricultrice paysagère, du propriétaire du terrain en aval et de son locataire et d'habitants de la commune.



Cette lettre d'information a pour but de vous tenir informés de l'avancement des travaux qui ont officiellement commencé en mai 2024.

Certains d'entre vous soutiennent financièrement l'effacement de l'étang ou le projet de création d'un espace de biodiversité, incluant la construction de mares pédagogiques, l'installation de passerelles d'observation et la création de ruches artistiques en céramique. D'autres nous apportent leurs conseils, leurs avis éclairés et leur bonne volonté.

La commune de Lacelle vous exprime sa profonde reconnaissance à toutes et à tous pour votre engagement dans ce projet d'envergure, si important pour une petite commune comme la nôtre. Grâce à vous, ce rêve de favoriser la biodiversité devient une réalité.

Véronique Bonnet Ténèze, maire de Lacelle

**La commune de Lacelle est porteuse du projet. Le service GEMAPI de la Communauté de Communes Vézère-Monédières-Millesources est assistant à maîtrise d'ouvrage. L'étude préalable d'aide à la décision et le suivi des travaux ont été confiés au bureau d'étude Impact Conseil (Chatelus-le-Marcheix – 23430). Les travaux sont réalisés par l'entreprise SAS Agrafeuil TP (Tursac – 24620)**

## 6 avril 2024 : une oeuvre d'art sur le miroir

Avant sa transformation, nous étions nombreux une dernière fois à profiter de notre étang. Pour l'occasion Antoine Dochniak, un jeune artiste, avait déposé une structure artistique en forme de canoë d'ébène sur le miroir d'eau.

Ce fut un moment de magie sur les eaux paisibles de notre éphémère étang.

Chacun d'entre nous a ressenti la beauté éphémère de cet instant, conscient que nous assistions à un dernier hommage poétique à ce lieu très apprécié par tous.



## 14 mai 2024, : Réunion de lancement du chantier.



Le déroulement des travaux s'opérera en deux phases :

**1ère phase** : mi mai - mi juin 2024 : réalisation de la vidange et l'arasement de la digue.

**2ème phase** : début de l'automne - création des mares et des aménagements piétons.

Un temps a été laissé entre la phase 1 et 2 pour permettre l'assèchement des sédiments de l'étang et le façonnage du nouveau lit dans le fond de la retenue.

L'étang communal étant également limitrophe du camping municipal, cette pause pendant l'été permet également de préserver la quiétude des campeurs et l'activité touristique dans le bourg.

## Début de la 1<sup>re</sup> phase : à compter du 15 mai

- Débroussaillage de la zone de chantier et des chemins d'accès. Les branches ont été broyées avec un broyeur forestier qui mélange les copeaux avec de la terre. Il en résulte un compost de qualité qui a été répandu sur la crête du barrage et également dans le champ en aval de l'étang.
- Création du bassin de décantation et d'une pêcherie provisoire avec une extension de la dérivation autour du bassin de décantation et une mise en eau de l'extension de la dérivation.



**22 mai 2024** : Pêche de la dérivation par la Fédération de pêche 19.

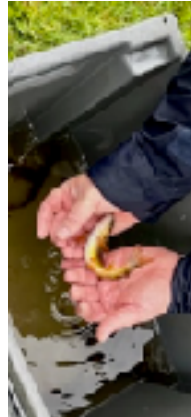
Cette pêche ne concerne que 200 m<sup>2</sup> de cours d'eau, aux abords du bassin de décantation.

Il a été récupéré 17 truites et quelques vairons, loches et perche-soleil. Les truites ont été relâchées par la Fédération de pêche 19 dans un ruisseau voisin.





**29 mai 2024** : début de la vidange de l'étang. L'adjoint au maire et l'agent technique de la commune ont retiré au fur et à mesure les planches de vidange.



**5 juin 2024** : pêche du poisson de l'étang. De belles tanches et des carpes ont été pêchées par un pisciculteur.



### La pêche à la senne : une technique très ancienne

Le pisciculteur a récupéré le poisson à la senne. Cette méthode de pêche utilisant un filet tiré pour encercler les poissons permet de les capturer efficacement tout en minimisant les perturbations pour l'écosystème aquatique. Les poissons ainsi recueillis ont été relocalisés dans de bonnes conditions dans un autre étang.

Pendant 2 semaines, les sédiments du fond de l'étang tenteront de sécher malgré des conditions météorologiques peu optimales. Après un léger séchage, le débit de ruisseau sera injecté progressivement, en plusieurs fois, en fonction des actions abrasives constatées. Cette approche permet de contrôler et minimiser l'érosion du lit.

actions abrasives constatées. Cette approche permet de contrôler et minimiser l'érosion du lit.

Un **suivi herpétologique** du chantier est réalisé par le **Groupe Mammalogique et Herpétologique**



**Limousin (GMHL)** afin de préserver les populations locales de mammifères, reptiles et amphibiens. Leur travail est d'effectuer régulièrement des relevés et des observations pour s'assurer que les travaux n'affectent pas négativement ces espèces.

Ce suivi garantit que la biodiversité est protégée, tout en permettant la progression du chantier dans le respect de l'écosystème environnant.

### Henriette, une vidéaste pour l'histoire

La commune a fait appel à une **vidéaste** qui réalise un suivi photographique de l'évolution des travaux sur toute la durée du chantier. En plus de capturer les différentes étapes des travaux, elle interviewe également les intervenants, offrant ainsi un aperçu complet et détaillé du projet.

La municipalité a souhaité conserver une trace des travaux, mais aussi mettre le film en accès libre à destination d'autres collectivités ou de privés confrontés aux mêmes problématiques.

Ce projet de documentation visuelle vise à offrir une ressource pour ceux qui entreprennent des travaux similaires, permettant de partager les défis rencontrés et les solutions mises en œuvre.

En capturant chaque étape du processus, Henriette, une habitante de notre commune, vidéaste de profession, contribue à créer un témoignage vivant et instructif.

## Marine, une floricultrice pour l'environnement

Marine, une floricultrice, habitante de la commune, a proposé de végétaliser le site avec des semences locales.

Cette année 700 graines de plantes, graminées ont été mises en nursery, les trois quarts se portent bien et les plans seront replantés au printemps 2025.

Elle apportera son soutien au club des petites jardinières de Lacelle en charge du fleurissement du bourg qui s'impliqueront dans les plantations et l'entretien du site.

Ensemble, elles contribueront à transformer l'espace en un havre de biodiversité, en harmonie avec l'environnement local tout en renforçant les liens entre les habitants autour d'un projet écologique et esthétique.

## Mellie et Julien, deux artistes pour des ruches

Dans le cadre du projet de création d'un espace de biodiversité mené par la municipalité, deux ruches artistiques en céramique prendront place aux bords des mares, embellissant ainsi le parcours paysager.

Pour concrétiser cette initiative, la commune a fait appel à deux artistes talentueux, **Mellie Branchereau** et **Julien Salban-Crema**.

Leur travail a été dévoilé au public, le vendredi 26 avril, à l'Espace Créations, à l'issue d'une semaine de résidence artistique à Lacelle.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un soutien financier de la DRAC et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

De plus, le projet bénéficie du soutien du Parc Naturel Régional de Millevaches (PNR) et du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN)

Pour ceux désireux d'en apprendre davantage sur cette opération ou suivre l'évolution du projet, vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site : [apisceramica.wordpress.com](http://apisceramica.wordpress.com)



**Prochaine infolettre  
à la fin de la phase 2**

**Merci pour votre lecture**



**Retrouver toutes les informations, événements, manifestations de notre commune sur notre Facebook : commune de Lacelle-Corrèze et sur notre site web : [lacelle-correze.fr](http://lacelle-correze.fr)**